LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 08.10.2026

# AVIS Perturbation 2026/935 du 08.10.2026

**RECTIFICATIF du 08.10.2026**

**Objet:** Lignes 272, 274, B15, B17, C14, C15 et E36

En raison de travaux routiers, **la rue Principale à Osweiler** sera barrée à toute circulation

**du mercredi 14 octobre 2026 au vendredi 20 novembre 2026 inclus.**

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

**Ligne 272**

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Echternach circuleront directement via le CR141 vers l'arrêt Pafebierg – **sans desserte des arrêts Osweiler, Haaptstrooss et -Duerfplaz** - suite itinéraire normal et vice-versa.

**Ligne 274**

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Echternach circuleront à Osweiler directement via le CR141 vers l'arrêt Pafebierg – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
  - OSWEILER, Haaptstrooss
  - OSWEILER, Duerfplaz
- Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

**Ligne B15**

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Herborn via le CR370/CR141 vers Osweiler – CR139 vers Echternach – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
  - OSWEILER, Haaptstrooss
  - OSWEILER, Duerfplaz
  - ECHTERNACH, Manertchen
- Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.



4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

service@mobiliteit.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

**Ligne B17**

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Echternach circuleront à Osweiler via le CR141 vers l'arrêt de Pafebierg – CR370 vers Herborn – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
  - OSWEILER, Duerfplaz
  - OSWEILER, Haaptstrooss
- Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

**Ligne B22**

- La courses d'autobus B22 3635 circuleront de Dickweiler via le CR370/CR141 vers Osweiler – CR139 vers Echternach – suite itinéraire normal.
  - Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
    - OSWEILER, Haaptstrooss
    - OSWEILER, Duerfplaz
    - ECHTERNACH, Manertchen
  - Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

- La course d'autobus B22 6269 circulera à Osweiler directement via le CR141/CR370 vers Dickweiler – suite itinéraire normal et vice-versa.
  - Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
    - OSWEILER, Haaptstrooss
    - OSWEILER, Duerfplaz
  - Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

**Ligne C14**

Les courses d'autobus concernées en provenance de Junglinster circuleront à Osweiler via le CR139 en direction d'Echternach – desserte de l'arrêt provisoire – CR368/CR370 vers Dickweiler – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi:
  - OSWEILER, Duerfplaz
- Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

**Ligne C15**

Les courses d'autobus concernées auront leur origine ainsi que leur terminus à l'arrêt provisoire.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
  - OSWEILER, Haaptstrooss
  - OSWEILER, Duerfplaz
- Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

**Ligne E36**

Les courses d'autobus concernées circuleront de Herborn via le CR370/CR141 en direction d'Osweiler – CR139 en direction d'Echternach – desserte de l'arrêt provisoire – CR368/CR370 vers Dickweiler – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis:
  - OSWEILER, Haaptstrooss
  - OSWEILER, Duerfplaz
- Desserte d'arrêts provisoires installés dans la rue Principale entre les maisons N° 4 et 14 respectivement entre les maisons N° 3 et 5.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

**Copies:** Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).